



Projet Pédagogique
Accueils de Loisirs Blaise Pascal
Maternel & Primaire
Juillet 2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
L'environnement	3
Les dispositifs	7
Les publics visés : maternel et primaire	7
LES OBJECTIFS DU PROJET	10
Le Projet Éducatif de la Fédération	10
Les objectifs généraux	12
Les objectifs pédagogiques et opérationnels	14
Les projets d'activités	15
LES MOYENS	16
Humains	16
Matériels : les espaces	18
Financiers	19
Les partenariats	20
Le fonctionnement de la structure	20
La vie quotidienne	21
Organisation COVID mise en place sur L'ALSH Blaise Pascal primaire et maternel	25
L'ÉVALUATION	26
LA COMMUNICATION	28
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	29
Les moyens	29
Nos engagements	29
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	30
Nos engagements	30
La Délégation Nationale Enfance	31
La Charte de Qualité	32



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement

Champs d'action de l'accueil

Perpignan, dite La Rayonnante, préfecture des Pyrénées Orientales est la ville la plus au Sud du pays. Par son histoire, Perpignan est riche de monuments et de traditions catalanes.

Dans le quartier Mailloles qui se situe dans la zone ouest de la ville, on retrouve une école maternelle, une école élémentaire REP + et un collège REP +. La politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales.



Caractéristiques

Le quartier de Mailloles est situé au sud-ouest de Perpignan, enclavé entre une voie de chemin de fer, une pénétrante et le centre pénitentiaire.

Il est avant tout un quartier commerçant, industriel et de résidence à loyers modérés. C'est un quartier à forte disparité, il y a des zones relativement pauvres et des lotissements plutôt huppés.

Il est composé de zones pavillonnaires et d'habitats collectifs HLM importants (Résidence ensoleillée, Résidence Chais de Byrrh et les résidences du Serrat d'en Vaquer, Pascot & Orla).

La population totale de ce quartier est d'environ 4665 habitants.

76% des habitants du quartier de Mailloles sont français

L'écart entre l'origine des habitants du quartier Mailloles et des résidences est principalement dû à la forte concentration de familles d'origine maghrébine installées estimée à 85 % environ.



La Résidence Ensoleillée, est le plus proche des groupements d'habitats collectifs du centre de loisirs, mais se trouve enclavée géographiquement au cœur du quartier et refermée sur elle-même.

La tranche d'âge des 7-25 ans (39 % sur la Résidence Ensoleillée) est sensiblement supérieure à celle du reste de la ville (34.35%). La population de la Résidence ensoleillée est relativement jeune. On constate que la population de la Résidence Ensoleillée est divisée à part égale 50 % de familles sans enfant et 50% de familles traditionnelles où seul l'homme travaille et la femme reste au foyer. Il y a très peu de familles monoparentales.

Caractéristiques du public

La situation de l'emploi dans le quartier de Mailloles :

Le pourcentage de familles considérées comme inactives sur la Résidence Ensoleillée est de 13 % plus élevé que sur le territoire de Perpignan.

Les populations des zones dites pavillonnaires du quartier de Mailloles sont composées d'un nombre n'important de personnes ayant une activité professionnelle ou à la retraite.

Les problèmes liés à l'emploi sont importants sur le quartier et plus particulièrement sur la Résidence Ensoleillée.

Ces difficultés touchent en priorité les jeunes. L'échec scolaire, la mauvaise orientation, mais également les discriminations liées aux origines et au lieu de résidence sont autant de facteurs qui expliquent ce fort taux d'inactivité des jeunes (14 %) non scolarisés.

On remarque qu'il existe aussi une précarité de la population habitant la Résidence ensoleillée.

Le territoire est divisé en six zones d'habitations :

- ⇒ Une zone d'habitations HLM regroupant majoritairement des personnes originaires d'Afrique du Nord « La cité ensoleillée »
 - ⇒ Une large zone d'habitats pavillonnaires majoritairement occupés par des personnes âgées originaires d'Espagne et du Portugal et des nouvelles familles primo accédantes.
 - ⇒ Une nouvelle zone d'habitations HLM au Serrat d'en Vacquer
 - ⇒ Une large zone d'habitats pavillonnaires vers Toulouges Pascot et Orla
- Il y a donc une évidente nécessité de travailler autour de la mixité sociale, intergénérationnelle et de la lutte contre les discriminations.

Le public et son environnement social et économique

Les principales structures que compte le quartier Mailloles :

- Les Institutions :
Une Mairie de quartier situé Avenue de Belfort, un centre social Mailloles/St Assisclé (5 locaux sur la résidence ensoleillée), le groupe scolaire Blaise Pascal Maternelle et du C.P au C.M.2 et le collège Madame de Sévigné.
- Les Associations :
Elles sont au nombre de 9 sur la résidence ensoleillée (L'ALDP, le comité d'animation de Mailloles situé rue des Grappes, l'amicale des locataires, Familia Services, Cultures et Lumières, Mailloles Perpignan Demain et Femmes Espoirs. La Mosquée située près de l'école Blaise Pascal.



- Les commerces :

Il y a plusieurs commerces de proximité : Snack, boulangerie, bar, pharmacie, restaurant asiatique, le centre commercial E. Leclerc, Hyper Frais situé dans le quartier, fruits et légumes, poissonnerie, boucherie hallal, bazar, l'entreprise de plomberie Bailloeuil et une ZAC au sud du quartier.

Á l'échelle du quartier, les déplacements sont de trois sortes :

- En bus : comme expliqué précédemment avec une liaison obligatoire Place de Catalogne, quel que soit l'endroit où l'on veut se rendre.
- En voiture : les axes Dalbiez, Belfort et chemin de Mailloles sont des axes extrêmement fréquentés car ils permettent respectivement de s'orienter vers :
 - Auchan, Porte d'Espagne pour l'avenue Dalbiez
 - La gare et le centre-ville pour l'avenue de Belfort
 - L'ensemble des villages de la couronne du sud-ouest de Perpignan (Canohés, Thuir, Toulouges...)
- Á pied : La proximité du centre commercial Leclerc (situé à l'Est du quartier de Mailloles après la voie ferrée) favorise les déplacements piétons de la population de Mailloles.

Les espaces de socialisation :

Deux lieux sont actuellement repérés comme de réels leviers de mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle : Le centre commercial Leclerc et le commerce Hyper Frais, la boulangerie et la poissonnerie.

Enfin d'autres lieux sont également repérés :

- Le centre social.
- Le groupe scolaire Blaise Pascal
- Les jardins familiaux de Mailloles
- La nouvelle aire de jeux au pied de la cité.
- Le lieu de culte musulman, situé au dos de la résidence Ensoleillée près du groupe scolaire Blaise Pascal, n'est certes pas un lieu de mixité culturelle, mais au sein de la communauté maghrébine, est un lieu important d'échange, de dialogue et de régulation intergénérationnelle et sociale.

En effet, au-delà des rencontres quotidiennes, le lieu de culte musulman de Mailloles accueille près de 400 personnes chaque vendredi, issus du sud de perpignan et de nombreux villages de l'agglomération de Perpignan.

La structure

L'École élémentaire d'application Blaise Pascal est une école élémentaire d'application, située dans la commune de Perpignan (66000), dans le département des Pyrénées-Orientales, en région Occitanie. Cet établissement public qui accueille 208 élèves fait partie de la circonscription d'inspection du 1er degré de Perpignan 2 et de l'académie de Montpellier. Cette école élémentaire d'application est ouverte depuis 54 ans (19-03-1968) et dépend du ministère de l'éducation nationale. L'École élémentaire d'application Blaise Pascal est une école de type REP+ (éducation très prioritaire).





Le groupe scolaire Blaise Pascal réunit une école maternelle et une école élémentaire.

L'école étant en bordure de la ville, elle accueille des enfants de quartiers excentrés de Perpignan : Cité Paul Pascot, quartier du Serrat D'en Vaquer et une partie du quartier Orles.

C'est dans ces locaux que s'installeront durant le mois de juillet 2022 les accueils de loisirs primaire et maternel Léo Lagrange.

Locaux de la structure pour l'Accueil de loisirs primaire :

L'école primaire dispose de :

- ✓ 9 salles de classes,
- ✓ 1 bureau pour le directeur,
- ✓ 1 salle des maîtres,
- ✓ 1 salle pour le RASED,
- ✓ 1 salle mutualisée, Au centre de l'école, se trouve la salle BCD. Cet espace est séparé en trois, Une partie BCD, une partie salle d'activité et un coin bureau.
- ✓ 1 cuisine,
- ✓ 4 blocs sanitaires,
- ✓ 1 cantine scolaire,
- ✓ 2 grandes cours extérieures.
- ✓ 1 jardin
- ✓ A l'extérieur de l'école, un City stade, qui est géré par le centre social.

Locaux de la structure pour l'Accueil de loisirs maternel :

L'école maternelle dispose de :

- ✓ 8 salles de classes,
- ✓ 1 bureau pour le directeur,
- ✓ 1 salle pour le RASED,
- ✓ 1 cuisine,
- ✓ 2 blocs sanitaires,
- ✓ 1 cantine scolaire,
- ✓ 1 grande cour extérieure, aménagée d'une structure de jeux et arborée à l'arrière du bâtiment.
- ✓ 1 cour avec un parcours peint au sol, toujours à l'arrière du bâtiment avec un appentis en dur où sont stockés les vélos.
- ✓ 1 cour à l'avant du bâtiment
- ✓ A l'extérieur de l'école, un City stade, qui est géré par le centre social.

Adresse du centre
ALSH primaire & maternel Blaise Pascal
Rue des Grenadiers 66000 Perpignan
Tel : 07 63 02 67 74
anna.desplat@leolagrange.org





Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Les publics visés : maternel et primaire

Caractéristiques par tranche d'âge des enfants de 3 à 6 ans

Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
<ul style="list-style-type: none">- Croissance rapide- Prise de poids- Perte des dents- Développement des sens- Développement du langage et de la pensée	<ul style="list-style-type: none">- Apparition de la pensée symbolique- Acquisition des notions temporelles- Imagination	<ul style="list-style-type: none">- Début de socialisation de « Il/Elle » au prénom- Début du partage- Début des jeux de rôles

Caractéristiques par tranche d'âge des enfants de 7 à 10 ans et de 10 à 12 ans

Besoin...	De 7 à 10 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.



De fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques. Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation / « d'autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles.	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. * Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes * Milieu riche en secteur, en bruits naturels * Possibilité de silence * Aménagement permettant de se reposer * Rythme d'activité le plus individualisé possible * Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique

Caractéristiques du public accueilli

Les accueils de loisirs primaire et maternel Blaise Pascal accueillent des enfants de 3 ans à 12 ans.

Une grande partie des enfants fréquentent l'école, vivent dans le quartier et habitent la Résidence Ensoleillée, d'autres vivent dans les quartiers environnants proches de Pascot, du Serrat d'en Vaquer et d'Orles exception faite de quelques-uns.

Il y a une mixité sociale, économique et culturelle.

Les enfants du quartier sont issus de familles maghrébines et quelques-unes ont des rapports difficiles avec la langue française.





L'accueil de loisirs primaire Blaise Pascal est mitoyen de l'accueil maternel (même groupe scolaire), ce qui permet aux parents une organisation simplifiée et qui limite les déplacements entre le centre et le logement pour récupérer leurs enfants.

Effectif de l'accueil de loisirs

Type d'accueil Extrascolaire	Moins de 6 ans	6 à 9 ans	9 à 12 ans	Total
Vacances d'été	24	24	12	60

Cf : déclaration DDCSP





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers. La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée. La Fédération propose quatre leviers d'intervention :

- ✓ Des démarches éducatives démocratiques,
- ✓ Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées,
- ✓ Des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté,
- ✓ Un accès facilité à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'ALSH ?

- Rendre les jeunes et les adolescents acteurs de leurs projets
- Favoriser la mixité sociale et s'unir autour de la notion de partage
- Sensibiliser au respect de l'environnement
- Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective (construction de l'esprit critique)

L'enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'enfant acteur

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.





L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.trice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.trice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.trice.s du territoire et les professionnel/les de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ive.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.trice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différent.e.s acteur.trice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT).



Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
PROJET EDUCATIF	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « défis & différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de spectateur</i>	<i>Découverte des différents patrimoines environnants</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et initiation au jardinage</i>

Axes éducatifs :

Le développement d'équipements et de services de proximité pour les familles ayant de jeunes enfants comporte des enjeux fondamentaux tant au plan économique que social.

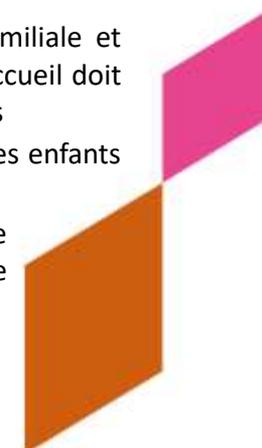
D'abord parce que concilier vie familiale et vie professionnelle est une nécessité pour un grand nombre de familles, et que ceci devient difficile lorsque les conditions de travail (emploi précaire, temps partiel, horaires atypiques, actions d'insertion professionnelle, recherche d'emploi ...) et les ressources qui en découlent sont aléatoires.

Ensuite parce que les actions précoces peuvent jouer un rôle décisif en matière de réduction des inégalités et prévention des différentes formes d'exclusion.

Enfin parce que pour grandir et s'épanouir, les jeunes enfants ont besoin d'expériences riches et diversifiées.

Les loisirs de proximité participent à trois fonctions fondamentales :

- L'accueil collectif d'enfants selon un mode s'inscrivant dans l'économie familiale et sociale globale, en particulier lorsque les parents travaillent. La structure d'accueil doit garantir toute la sécurité matérielle et affective aux enfants qui lui sont confiés
- L'initiation à des activités, des jeux, des apprentissages est adaptée à l'âge des enfants accueillis, pendant des temps et des espaces aménagés à cette fin
- Le développement de la socialisation des enfants, avec l'appui de l'encadrement éducatif, s'inscrit dans la continuité de l'intervention éducative des différents acteurs, en particulier la famille.





L'accompagnement des jeunes enfants prend en compte chacun d'entre eux en tant que personne originale et en construction, dans le respect des différences.

Ces trois fonctions concourent, à des degrés différents, au processus de développement global de l'enfant et à chaque niveau des partenaires entre les personnels des accueils de loisirs et les autres acteurs concernés (les parents, les instances éducatives locales : écoles, associations sportives, culturelles, sociales ; élus municipaux) favorisent cohérence pédagogique et accès à la citoyenneté.

Cette structure de loisirs maternels de proximité sur le territoire de Mailloles est aussi pour les enfants un lieu où les moments d'apprentissage de la vie collective et de la solidarité favorisent les relations des personnes entre elles et les relations de chacun au groupe. C'est également un lieu où les moments d'apprentissage de l'autonomie pour chaque enfant est pris en compte à partir des compétences de chacun et du développement des capacités à choisir (son activité, ses relations ...).

Le projet éducatif que nous proposons repose sur des valeurs démocratiques, verbalisées et mises en œuvre par les adultes, et favorise l'accès à la citoyenneté, à la prévention et au respect du rythme de l'enfant qui participe à l'accueil de loisirs.

De ces trois axes découlent des objectifs prioritaires qui sont intégrés et mis en action par la directrice de l'accueil de loisirs et les professionnels permanents mis en place. Ce projet devra donc être actualisé chaque année. Chaque projet pédagogique décrit les objectifs de fonctionnement de l'accueil de loisirs ainsi que les moyens, méthodes, démarches qui en découlent. Les familles et la municipalité sont informées du projet pédagogique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet éducatif local (PEL).

Il est intéressant d'avoir une approche organisationnelle des pratiques éducatives dans :

- Ses aménagements
- Sa prise en charge d'enfants
- L'accueil des parents





Les objectifs pédagogiques et opérationnels

Objectifs pédagogiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Mettre l'enfant au cœur de ses loisirs	Mise en place un projet d'enfants	L'animateur et le groupe d'enfant co-construisent un projet
	Proposer des projets variés	L'enfant choisit ses activités
Garantir la sécurité physique, morale et affective	Être dans une démarche de pédagogie positive et de communication non violente	L'animateur, par son comportement transmet les valeurs de respect et de tolérance
	Respecter le rythme de l'enfant	L'animateur adapte l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant
	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	L'animateur encourage les attitudes d'ouvertures aux autres (théâtre forum, ciné débat)
Développer les capacités de l'enfant	Proposer des projets permettant un apprentissage	Les projets permettent une évolution intellectuelle et physique
Favoriser l'autonomie	Responsabiliser les enfants	Les enfants s'entraident
	Encourager à faire seul	L'activité est adaptée à l'âge et la motricité des enfants
Sensibiliser au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	L'enfant participe aux jeux, aux actions mises en place tout au long l'année sur l'école
Éveiller les consciences	Proposer des temps de paroles, des débats	L'enfant participe à des forums de parole et prennent des décisions en commun Nous nous appuyons sur les outils Léo Lagrange Participer aux actions autour des droits de l'enfant
Accès à la culture	Découvrir le patrimoine qui nous entoure	L'enfant visite et découvre son environnement proche.
Sensibiliser aux nouvelles technologies	Donner accès à différent moyen de communication Proposer des activités pour la création de matériel technique	Création de projet sur le multimédia Construction d'objet technique et technologique.



Les projets d'activités

- Pour les maternels :

Eco Centre : La sensibilisation à l'environnement et au recyclage, les activités éducatives ludiques encouragent les enfants à devenir des « éco citoyens spontanés »

Avec des sorties ponctuelles dans la nature nous sensibiliserons les enfants au respect de la faune et de la flore. Exemple : mise en place du tri sélectif sur la structure afin d'apprendre aux enfants comment reconnaître les différents déchets et limiter la pollution, ou encore activités menées avec du matériel de récupération, sensibilisation auprès des enfants.

La Piscine et la mer : Découverte de l'eau, du mouvement de son corps dans l'élément, initiation à la nage, jeux aquatiques et notion de plaisir.

Eveil musical et Expression corporelle : découverte de son corps et celui des autres à travers la danse, les mimes, la motricité et les contes. Un travail sur la socialisation et la prise en compte de l'autre est fait tout le long de l'année pour habituer les nouveaux petits venus à l'entourage et au groupe. Un travail sur les arts manuels se fait aussi pour développer la motricité fine.

Les Sports et jeux collectifs : découverte du sport et des jeux collectifs tel que le basket ou le tennis et autres jeux collectifs en tout genre (Jeu du béret, Tomate/Ketchup, Guenons/Gorilles...). Développement de l'esprit d'équipe, d'entraide, de la motricité, apprentissage du respect de l'adversaire, initiation à la discipline.

Les Arts en tout genre : découverte de l'écriture, développement de la motricité fine au travers d'activités manuelles telles que la peinture, le collage ou découpage, découverte des couleurs et des différentes matières.

Le Jardin Potager : création d'un petit potager sur la structure avec les enfants, sensibilisation à l'alimentation, découverte des légumes, des saisons propices à la plantation, la récolte...

- Pour les primaires :

Eco Centre : La sensibilisation à l'environnement et au recyclage, les activités éducatives ludiques encouragent les enfants à devenir des « éco citoyens spontanés »

Avec des sorties ponctuelles dans la nature nous sensibiliserons les enfants au respect de la faune et de la flore. Exemple : mise en place du tri sélectif sur la structure afin d'apprendre aux enfants comment reconnaître les différents déchets et limiter la pollution, ou encore activités menées avec du matériel de récupération, sensibilisation auprès des enfants.

La Piscine et la mer : jeux aquatiques et notion de plaisir.

Les Sports et jeux collectifs : découverte du sport et des jeux collectifs. Développement de l'esprit d'équipe, d'entraide, Fair Play.

Le Jardin Potager : entretien d'un potager sur la structure avec les enfants, sensibilisation à l'alimentation, découverte des légumes, des saisons propices à la plantation, la récolte...

Arts plastiques : découverte de diverses techniques artistiques.

Sciences : découverte d'expérimentations diverses





LES MOYENS

Humains

L'équipe d'animation pour les vacances d'été

Composition de l'équipe :

- Une directrice (BP JEPS LTP) : Anna DESPLAT
- Un directeur adjoint (BAFD en cours) : Frédéric DIAZ
- Une animatrice (BP JEPS LTP) : Laëtitia COSTE
- Une animatrice BAFA : Kelly GRONDIN

Le quota d'encadrement ci-dessus évoluera en fonction des besoins conformément à la réglementation et aux textes en vigueur, et en fonction de l'effectif total de l'accueil de loisirs.

Les animations s'appuieront sur le projet éducatif de la ville, en privilégiant, pendant les vacances, des lieux de détente, de découverte, d'apprentissage et d'éducation.

LA DIRECTION

Nos missions :

- La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe
- La relation avec les familles, les partenaires internes et externes aux structures

L'équipe d'animation est constituée de 7 animateurs (selon effectifs).

Ils ont pour missions :

- L'accueil des enfants et des familles
- L'aménagement des salles
- La préparation, la mise en place, la mise en œuvre et le rangement de leurs projets d'activité, d'animation
- Ils sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique, de fonctionnement, ainsi que les projets définis en équipe.
- Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et bilans
- Encadrent leur groupe et le fédère
- Sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- Sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- Sont sous la responsabilité de la directrice
- Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- Savent travailler en équipe et écouter l'autre.





L'équipe de direction de l'accueil de loisirs concourt à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évolution du projet pédagogique avec l'ensemble de l'équipe et sous la direction du coordinateur ACM de Leo Lagrange (Lot 2).

Elle participe aux différentes réunions organisées dans sa structure.

Elle peut accueillir et encadrer des stagiaires BAFA et ou en formation professionnelle. (BAFD/ BPJEPS...)

Elle se compose entièrement de salarié(e)s de Léo Lagrange.

L'équipe aura sa place dans l'élaboration du projet d'animation. Un temps de préparation sera prévu avant l'ouverture pour travailler les objectifs émanant du projet éducatif de la Ville :

- Appréhender l'enfant dans sa globalité
- Faire de la ville un espace éducatif global
- Respecter les rythmes de vie de l'enfant
- La réussite
- Rendre l'enfant citoyen.

Réglementation

Les documents administratifs obligatoires sont affichés dans le bureau de la direction. Les fiches sanitaires, les PAI, les dossiers administratifs des animateurs sont accessibles en cas de contrôle.

Le nombre d'animateurs est fixé en fonction du taux d'encadrement :

- 1 animateur pour 12 mineurs de 6 ans et plus – en primaire
- 1 animateur pour 8 mineurs de moins de 6 ans – en maternelle

Le directeur n'est pas inclus dans l'effectif de l'équipe.

L'équipe d'animation (encadrement) est composée d'un directeur BPJEPS, d'un adjoint, ou d'une qualification prévue par arrêté, de 50% à 100% d'animateurs titulaires du BAFA ou d'une qualification prévue par arrêté, et de 20% maximum d'animateurs non titulaire ou non stagiaire des qualifications prévues par arrêté.

La réglementation pour les déplacements est la suivante :

- A pied : 2 animateurs pour 12 enfants.
- A vélo : 2 animateurs pour 12 enfants.
- En bus de la ville équipé et assuré pour le transport d'enfants : 2 animateurs pour assurer les sorties.
- Pour les sorties baignades, l'encadrement est de 1 animateur pour 8 enfants pour les primaires et de 1 animateur pour 5 enfants pour les maternels. Nous favorisons la mixité dans l'équipe d'encadrement pour la baignade.

Les familles :

La place des familles est très importante sur l'école Blaise Pascal et ce depuis des années. Cette volonté de vouloir faire participer les familles à la vie de l'école a été initiée par les deux directeurs M. Valdivia (élémentaire) et M. Piquemal (maternel).

Nous conserverons cet esprit

Il ne se pose aucun problème pour rencontrer les familles et discuter avec elles.



Le personnel technique :

Le personnel de restauration et d'entretien sont des agents communaux ainsi que la concierge.

La coordination Léo Lagrange :

Une réunion mensuelle regroupant tous les directeurs et adjoints du lot 2, nos coordinateurs et notre directeur de l'association Léo Lagrange.

Un échange de mails ou téléphones est effectué régulièrement. Ils apportent un appui dans la prise de décisions et dans d'éventuels imprévus.

Les référents éducatifs de la ville :

Ils sont amenés à venir sur les structures ALSH de la ville.

Matériels : les espaces

Nous mutualisons avec l'école tout ce qui est matériel créatif.

Nous disposons d'une régie sport, d'une régie matériel scolaire pédagogique et d'un coffre où sont stockés toutes les tablettes et les sons.

Nous avons 4 armoires où est stocké le matériel pédagogique nécessaire aux activités manuelles et artistiques.

Nous avons une armoire pour tous les jeux de société.

Pour le repos nous aménagerons une salle de classe qui deviendra le temps des vacances le dortoir.

Nous disposons également des salles de classe qui nous sont nécessaires.





Financiers

Le budget ALSH 2022 est de 0,36 euros / heure / enfants (selon fréquentation réelle).

Concernant les formules d'accueil pour les enfants et leurs familles : La grille tarifaire est établie par la ville de Perpignan selon le quotient CAF ou MSA (MSA tarif unique)

Tarifs des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan du 01/09/2021 au 31/08/2022

PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	7,10 €	6,10 €	5,40 €	4,50 €	3,00 €	2,50 €	2,30 €
Demi journée avec repas	10,97 €	9,54 €	8,74 €	7,77 €	5,54 €	4,77 €	4,13 €
Journée sans repas	15,00 €	11,20 €	9,30 €	6,90 €	5,00 €	4,00 €	3,50 €
Journée avec repas	18,87 €	14,64 €	12,64 €	10,17 €	7,54 €	6,27 €	5,33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances)							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre)							
Demi journée sans repas	29,82 €	25,62 €	22,68 €	18,90 €	12,60 €	10,50 €	9,66 €
Demi journée avec repas	46,07 €	40,07 €	36,71 €	32,63 €	23,27 €	20,03 €	17,35 €
Journée sans repas	63,00 €	47,04 €	39,06 €	28,98 €	21,00 €	16,80 €	14,70 €
Journée avec repas	79,25 €	61,49 €	53,09 €	42,71 €	31,67 €	26,33 €	22,39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycles 4, 1 et 2 : sept/oct - jan/fév et mar/avr)							
Demi journée sans repas	37,79 €	29,89 €	26,46 €	22,05 €	14,70 €	12,25 €	11,27 €
Demi journée avec repas	53,75 €	46,75 €	42,83 €	38,07 €	27,15 €	23,37 €	20,24 €
Journée sans repas	73,50 €	54,88 €	45,57 €	33,81 €	24,50 €	19,60 €	17,15 €
Journée avec repas	92,46 €	71,74 €	61,94 €	49,83 €	36,95 €	30,72 €	26,12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (cycle 3 : mai/juil)							
Demi journée sans repas	44,73 €	38,43 €	34,02 €	28,35 €	18,90 €	15,75 €	14,49 €
Demi journée avec repas	69,11 €	60,10 €	55,06 €	48,95 €	34,90 €	30,05 €	26,02 €
Journée sans repas	94,50 €	70,56 €	58,59 €	43,47 €	31,50 €	25,20 €	22,05 €
Journée avec repas	118,88 €	92,23 €	79,63 €	64,07 €	47,50 €	39,50 €	33,58 €
HORS PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	14,60 €	11,90 €	10,30 €	8,90 €	7,50 €	5,70 €	5,20 €
Demi journée avec repas	18,86 €	16,16 €	14,56 €	13,16 €	11,76 €	9,96 €	9,46 €
Journée sans repas	21,00 €	19,20 €	17,30 €	15,10 €	12,60 €	9,50 €	8,50 €
Journée avec repas	25,26 €	23,46 €	21,56 €	19,36 €	16,86 €	13,76 €	12,76 €

*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.

Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément les mêmes jours/mêmes périodes :

→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

TARIFS MSA :	Tarif enfants 1 et 2	Tarif à partir enfant 3
QF non pris en compte	Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires	
Demi journée sans repas	2,79 €	1,40 €
Demi journée avec repas	6,66 €	3,33 €
Journée sans repas	10,69 €	5,35 €
Journée avec repas	14,56 €	7,28 €





Les partenariats

Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tel que les contes gourmands, la journée des droits de l'enfant, les mini toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant : une association de Perpignan HAND 'AVANT composée de travailleurs sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs, afin que nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant.
- L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil tant pour mon équipe que pour moi.
- SYM : syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée.

Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO). Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par espèce, chèque, chèque ANCV ou CESU auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

Le fonctionnement de la structure

(Cf. le règlement intérieur de l'accueil de loisirs)

Les familles auront validé le projet pédagogique et s'engageront à le respecter, la famille sera informée, sa responsabilité est engagée.

Les inscriptions à l'ACM seront renouvelées chaque année et validées après remise du dossier complet et acceptation du règlement intérieur. Il comprend la fiche de renseignements, la fiche sanitaire, l'assurance responsabilité civile et individuelle accident, le QF, le nom adresse et téléphone du médecin traitant, et copie du carnet de vaccination sont obligatoires ainsi que le nom des personnes autorisées à prendre l'enfant à la sortie de l'ACM ou une autorisation parentale manuscrite et signée des parents au cas où l'enfant part seul ou accompagné d'un mineur.

Les règles de vie :

L'équipe élabore les principales règles de vie que tous s'engagent à respecter et à faire respecter.

Il s'agit d'établir une cohérence au sein de l'équipe, ce qui permettra d'apporter de meilleurs repères aux enfants. Il faut donner tous les outils nécessaires à l'enfant pour le guider dans son développement personnel et collectif tout en lui fixant des limites. Il doit savoir ce qu'il peut et ne peut pas faire.



L'équipe veillera à adapter de façon réfléchie son attitude et son langage. Le respect des horaires me paraît également important.

Il est formellement interdit d'apporter des produits illicites et alcoolisés sur l'accueil, sous peine d'un renvoi immédiat et il est formellement interdit de fumer devant les enfants.

Les règles de vie concernent aussi bien les enfants que les adultes.

LES MODALITES D'ACCUEIL

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants durant les vacances d'été sur le mois de Juillet :

- A la journée avec et sans repas
- A la demi-journée avec et sans repas

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de convenir aux familles, sans altérer le rythme des activités de la journée :

- Le matin de 7h45 à 9h00
- Le midi de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h45 à 14h15
- Le soir de 17h00 à 18h15.

La vie quotidienne

L'ORGANISATION DE DEBUT ET FIN DE JOURNEE

L'accueil

Ces deux temps sont des moments sensibles et déterminants. L'accueil des enfants est échelonné : ils sont reçus avec leur parent directement dans le lieu de vie où les espaces sont aménagés.

Les parents rencontrent l'animateur. Ils ont un temps d'échange plus ou moins long selon leur disponibilité et les nécessités. Ces repères améliorent l'accueil.

La fin de la journée, quant à elle, est un moment d'attention soutenue pour l'équipe d'encadrement. L'enfant doit être préparé à ce départ et au retour au sein de la famille. Ce qu'il aura vécu à l'accueil au cours de la journée va conditionner en partie son attitude au moment du départ.

Accueil du matin :

Pour moi l'accueil est primordial pour bien démarrer la journée et mettre en confiance l'enfant dès son premier pas dans la structure. Cela permet de rassurer l'enfant et les parents qui pourront vaquer à leur journée sans se préoccuper du bien-être de leur enfant. Ils seront déjà accueillis dans de bonnes conditions, en sachant que l'accueil reflète énormément sur l'équipe d'animation, les locaux dans lesquels les parents sont accueillis et la pédagogie que vous mettez en place dès l'accueil de l'enfant. Cela donne le ton de la journée, c'est un moment très important. Chacun doit se sentir à l'aise et peut faire ce qu'il souhaite dans un moment convivial et de partage. Dès l'ouverture, je mets en place l'accueil et les animateurs prennent la relève au cours de leur arrivée. Je souhaite, que les animateurs mettent en place des pôles d'activités afin qu'il se sente investi et acteur de ce moment informel, où je pense qu'il serait bénéfique de mettre en place de nouvelles démarches, proposer





de nouveaux jeux, des moments d'échanges, de partage et collectif. Je trouve redondant le fait de mettre en place un atelier dessin ou jeux de société tous les matins sur ce même temps. Pour moi il est important de diversifier nos propositions auprès du public, cela permet aux enfants de faire de nouvelles choses et aux animateurs de s'approprier et personnaliser ce moment.

Accueil du soir :

L'accueil du soir est un moment important pour nous, l'équipe pédagogique. Car tout ce que nous jouons à ce moment-là, notre devoir est de faire passer une journée de folie aux enfants, où ils s'amusent. Notre devoir est de veiller à la sécurité physique, morale et affective. Respecter le rythme de l'enfant et son développement est crucial pour nous. L'accueil du soir est le moment où les enfants peuvent se détendre et profiter de la vie en collectivité. Le devoir des animateurs est de veiller au respect du bon rythme de l'enfant sur ce moment et de l'aiguiller vers une activité ludique plus calme où a contrario plus active. Le temps de l'accueil du soir se fait en extérieur de préférence s'il fait beau ou en intérieur. Les animateurs sont très présents et disponibles pour les enfants sur ce moment et tout particulièrement vigilants. Ce moment se fait en temps libre où les enfants peuvent faire ce qu'ils veulent avec l'accord de l'animateur, duquel ils sont sous la surveillance.

Le goûter

C'est un moment de préparation au départ : c'est un moment calme et convivial. On commente le vécu de la journée. C'est là que se bâtissent les futurs projets et activités, d'après les appréciations et les commentaires de chacun.

Il arrive souvent qu'un petit groupe prépare le goûter pour tous, dans le cadre des activités pâtisseries.

Temps du repas

N'oublions pas que l'acte de manger sollicite de multiples apprentissages physiologiques, affectifs, sociaux, culturels. Ainsi le repas doit être présenté dans le cadre d'un moment éducatif, de plaisir. Moment convivial et d'échanges. Les animateurs mangent avec les enfants. Afin de faciliter l'autonomie des enfants, ils se servent seuls (dans la mesure du possible), sous l'œil attentif de l'adulte. Les enfants les plus grands ont le choix d'utiliser un couteau à bout rond, non tranchant.

Le temps de collation est un moment de transition important dans la journée, où chacun se ressource et se nourrit. Ce moment est convivial, les enfants peuvent échanger entre eux en veillant à parler à voix basse. Afin d'éviter un constant brouhaha au sein du réfectoire.

Nous disposons de deux salles de restauration, une meublée spécialement pour les maternels et une salle plus grande pour les primaires. Ceci permet aux enfants et aux animateurs de passer un temps beaucoup plus calme pour déjeuner dans de bonnes conditions et prendre le temps de communiquer entre eux et avec les enfants.

Le repos

Les temps de repos : Un espace/temps calme est défini et reconnu par tous. L'accès y est libre. Le repos est un droit. Nous devons permettre à chacun de se ressourcer calmement dans un lieu agréable, accueillant et personnalisé.

Les temps de sommeil : Un lieu destiné au couchage est défini pour toute la durée des vacances. Chacun doit y trouver un couchage et des commodités matérielles



permettant de se reposer à n'importe quel moment de la journée. Ce lieu, dont l'accès aura été réfléchi préalablement, est calme et sécurisé.

Les temps de gestion d'affaires personnelles : Un espace/temps, placé sous ma responsabilité, cadre de manière conviviale et bienveillante la gestion des objets ayant une valeur.

Les temps d'hygiène

Ce n'est plus une affaire personnelle. Depuis notre entrée dans cette vague épidémique, chacun se doit d'avoir une hygiène irréprochable. Les lieux d'hygiène, repérables et repérés, sont naturellement accessibles à tous. De plus, depuis l'année dernière ils sont ornés d'affichages rappelant les gestes barrière. Le confort et l'intimité y sont privilégiés. Des temps déterminés régulièrement dans la journée permettent à chacun de veiller à son hygiène corporelle. Une logistique est mise en place pour faciliter la gestion du linge (inventaire, lavage, repérage...) et pour inciter chacun à veiller à son hygiène vestimentaire.

JOURNÉE TYPE PRIMAIRE :

- 07h45-09h00 : Accueil échelonné : Coins aménagés pour les primaires.
- 09h00-09h45 : Toilettes et Rappel des Règles de vie
- 09h45-11h00 : Activités au choix
- 11h00-11h15 : Rangements des activités
- 11h15-11h30 : Fin des Activités, puis Temps Libre
- 11h35-11h45 : Toilettes
- 11h45-12h : présentation du menu
- 12h00-13h : Repas
- 13h-14h : Toilettes, Temps calme pendant l'Accueil
- 14h30-16h30 : Activités par tranche d'âge
- 16h30-17h00 : Goûter pour tous - Echanges de la journée passée
- 17h00-18h15 : Départs échelonnés (coins aménagés, jeux de société avec les animateurs)

JOURNÉE TYPE MATERNEL :

- 07h45-09h00 : Accueil échelonné : Coins aménagés pour les maternels.
- 09h00-09h45 : Toilettes, chants et Rappel des Règles de vie
- 09h45-10h00 : Temps libre
- 10h00-11h15 : Activités au choix
- 11h15-11h30 : Fin des Activités, rangements puis Temps Libre
- 11h35-11h45 : Toilettes
- 11h45-12h : présentation du menu
- 12h00-13h : Repas
- 13h-14h : Toilettes, Temps calme pendant l'Accueil
- 14h : Repos pour tous

Pour les 30 mois /4 ans : (la sieste) : Moments de douceur ... la présence rassurante de l'animateur, le doudou, une musique lointaine, de relaxation. Le temps calme, ou sieste pour certains, peut s'étendre jusqu'à 2h d'amplitude (une salle est aménagée en dortoir par l'équipe).

Pour les 4/6 ans : dans une salle de repos où sont installés matelas, un coin lecture aménagé est à leur disposition. L'animateur, généralement, lit des contes, musique de relaxation en fond ; les enfants se détendent ... parfois ils s'endorment.

- 14h30-16h30 : Activités par tranche d'âge



- 16h30-17h00 : Goûter pour tous - Echanges de la journée passée
- 17h00-18h15 : Départs échelonnés (coins aménagés, jeux de société avec les animateurs)

Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent essentiellement sur la structure par l'équipe de direction (préinscription / inscriptions /prépaiement et réservations), et par le biais de billet de réservation pendant les vacances.

- **Pour une première inscription**, les familles remplissent un dossier d'inscription et fournissent les documents suivants :
 - 1 photocopie des vaccins à jour du carnet de santé de l'enfant ou 1 certificat de vaccination à jour des vaccins.
 - Le numéro de sécurité sociale du parent responsable
 - **1 notification de QF CAF datée du jour d'inscription**, ou de l'original du bon **MSA**
 - 1 justificatif de domicile
 - L'attestation d'assurance **extrascolaire** et/ou l'attestation de responsabilité civile de l'année en cours.
 - La fiche sanitaire de l'enfant fourni par l'organisme dûment remplie
- **Pour une réinscription pour la nouvelle année**, il suffit juste de mettre à jour les renseignements s'ils ont changé (coordonnées téléphoniques, mail, postales – notification QF CAF récente – etc ...) et de fournir la nouvelle assurance en cours.

Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.



Organisation COVID mise en place sur L'ALSH Blaise Pascal primaire et maternel

N.B. : Avec le contexte sanitaire, les gestes barrières ont été imposés entre les différentes parties, afin de continuer à communiquer et échanger. Les parents sont autorisés à entrer avec le port du masque obligatoire et gel désinfectant à l'entrée. Cela permet de ne pas perturber un accompagnement sécurisant pour l'enfant, une séparation dès la porte de l'accueil, malgré la prise en charge directe de l'équipe envers ce dernier. Chaque enfant est différent, et appréhende à sa manière la séparation pour la journée d'avec ses parents.

- Constitution des groupes dans la mesure du possible.
- Fonctionnement : même fonctionnement des groupes que celui de l'école. Donc nous essayerons de brasser le moins possible les enfants.
- Espace utilisé : nous utilisons les locaux de l'école, salles de classes, cour, BDC salle ALE. Sont également utilisés les locaux de la cantine avec l'espace sanitaire et le réfectoire.
- Organisation de la cantine : les enfants sont regroupés par classe et mangent à la même table. Ils ne se lèvent pas, ce sont les animateurs qui les servent et débarrassent la table.
- Lavage des mains :
 - Au moment de l'appel, dès que les enfants sont récupérés.
 - Après être sortis de la cantine AVANT l'activité. Un rappel permanent des règles sanitaires et des conditions COVID est régulièrement mis en place.

Animateur référent COVID : la directrice étant SST, c'est elle qui effectue la mise en place du protocole. Une salle dans les locaux de l'école est mise à disposition en cas de suspicion de COVID chez un enfant (salle RASED).





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité



- La grille d'auto diagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

L'évaluation

Avec les enfants

Des temps de parole sont mis en place afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions leurs ressentiments sur les activités...

Avec l'équipe d'animation

Elle intervient sur le centre, le reste du temps étant cumulé pour les diverses réunions.

Des temps de réunions et de bilans sont mis en place le jeudi matin de 9h15 à 11h30 afin d'améliorer notre travail. Ces réunions nous permettront un meilleur suivi des enfants, des projets et de suivre l'évolution du projet pédagogique et des objectifs fixés.

L'évaluation sera écrite (grille, tableau) ou orale en temps formel ou informel. Nous procéderons soit individuellement, soit en groupe.

Avec la famille

Par les discussions sur les temps d'accueils avec l'équipe. L'équipe de direction souhaite cette année travailler sur d'autres formes d'évaluations en direction des familles comme par exemple un questionnaire ou une enquête.

Les bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échec de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires).

Le questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).



LA COMMUNICATION

La réunion enfants/animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Elle se déroule en amont de l'activité et durant le temps calme.

Les relations

Avec les partenaires et/ou intervenants :

En général les intervenants sont liés à un projet réalisé. Nous travaillons ensemble en respectant les axes fixés du projet éducatif et pédagogique.

Avec les bénévoles :

Aucun bénévole actuellement.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur (-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Élu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances
- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.



Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de 1 à 2 professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques. Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.





La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





ALSH Blaise Pascal

Rue des Grenadiers – 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 63 61 44 – 07 63 02 67 74

anna.desplat@leolagrange.org

